

# Cadre d'évaluation des apprentissages

**Histoire et  
éducation à la  
citoyenneté**


**Enseignement  
secondaire**

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante :  
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>].

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2010  
ISBN 978-2-550-60261-3 (PDF)  
Dépôt Légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010  
Dépôt Légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2010

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.



# Cadre d'évaluation des apprentissages

## INTRODUCTION

À la suite des nouvelles orientations en évaluation, qui ont été annoncées dans *L'école, j'y tiens!*, et de la publication des documents sur la progression des apprentissages, le régime pédagogique a été modifié et prévoit que l'évaluation s'appuie sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages* afférent à chaque programme. Ce document fournit les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages prévus au Programme de formation de l'école québécoise et contribue à en assurer la validité.

### Constitution du résultat disciplinaire

Pour chaque discipline, le Cadre d'évaluation précise la pondération des compétences dans le résultat disciplinaire transmis à l'intérieur de chacun des bulletins. Il est à noter qu'un tableau synthèse, publié séparément, présente les pondérations pour l'ensemble des disciplines de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

### Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation présentés dans le Cadre d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation. Ils tiennent compte des précisions apportées dans les documents sur la progression des apprentissages quant aux connaissances que les élèves doivent acquérir et mobiliser. La présentation des critères est structurée de façon à simplifier l'évaluation en permettant notamment de réduire le nombre de résultats à consigner et à communiquer dans les bulletins.

### Évaluation des connaissances

Le Cadre d'évaluation balise la manière dont les connaissances doivent être prises en compte dans l'évaluation. Ainsi que le précise le texte d'introduction des documents sur la progression des apprentissages, l'évaluation doit « porter à la fois sur les connaissances de l'élève et sur la capacité qu'il a de les utiliser efficacement dans des contextes qui font appel à ses compétences ».

# Histoire et éducation à la citoyenneté

Enseignement secondaire, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle

## Constitution du résultat disciplinaire

En histoire et éducation à la citoyenneté, conformément au régime pédagogique, seul le résultat disciplinaire est communiqué à l'intérieur des bulletins. Les compétences ne font pas l'objet de pondération respective pour la constitution de ce résultat, et ce, au 1<sup>er</sup> comme au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.

Pondération	Libellé du bulletin
<i>Interroger les réalités sociales dans une perspective historique</i> <i>Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique</i> <i>Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire (1<sup>er</sup> cycle)</i> <i>Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire (2<sup>e</sup> cycle)</i>	100 %  Histoire et éducation à la citoyenneté

## Critères d'évaluation et explicitation

Les critères d'évaluation sont présentés à l'intérieur du tableau figurant à la page suivante. Ils sont accompagnés d'une explicitation visant à guider les enseignants dans le choix ou l'élaboration des outils d'évaluation.

Le critère *Utilisation appropriée de connaissances* s'applique aux trois compétences des programmes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle. Le critère *Rigueur du raisonnement* s'applique à la compétence *Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique*. Le critère *Expression d'une opinion fondée* s'applique à la compétence *Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire (2<sup>e</sup> cycle)*.

## Évaluation des apprentissages

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant la responsabilité du choix des « instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés » (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de faire appel à une diversité de moyens pour évaluer les apprentissages des élèves, qu'il s'agisse par exemple d'un contrôle sur l'acquisition de connaissances ou d'une grille d'évaluation portant sur la mobilisation de celles-ci dans le contexte de la réalisation d'une tâche.

**TABLEAU I**

<p><i>Interroger les réalités sociales dans une perspective historique</i>  <i>Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique</i>  <i>Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire (1<sup>er</sup> cycle)</i>  <i>Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire (2<sup>e</sup> cycle)</i></p>	<p>100 %</p>
--	--------------

**Évaluation des apprentissages**

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

**Critères d'évaluation et explicitation**

<p><b>Utilisation appropriée de connaissances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation des opérations intellectuelles suivantes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– Examiner des réalités sociales du présent et du passé</li> <li>– Situer dans le temps et dans l'espace</li> <li>– Établir des faits</li> <li>– Caractériser une réalité historique</li> <li>– Établir des comparaisons</li> <li>– Déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences</li> <li>– Déterminer des éléments de continuité et des changements</li> <li>– Mettre en relation des faits</li> <li>– Établir des liens de causalité</li> <li>– Caractériser l'évolution d'une société (4<sup>e</sup> sec.)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Rigueur du raisonnement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explication mettant en évidence des transformations sociales, politiques, économiques, culturelles et territoriales survenues dans le passé</li> </ul>
<p><b>Expression d'une opinion fondée (2<sup>e</sup> cycle)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Argumentation permettant de défendre une position sur un enjeu de société</li> </ul>

